



SAISON 2014-2015 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE LIGUE DU CENTRE Orléans – Loiret (45)

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Distances :	2
3. Programme.....	2
4. Glace et Pistes	2
5. Critères de participation.....	3
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	3
8. Réunion des coachs et team leaders.....	4
9. Récompenses – Trophée national.....	4
10. Assurance des patineurs	4
11. Hébergement des patineurs.....	4
12. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue du Centre des sports de glace, le Club USO patinage de vitesse d'Orléans organise les Championnats de Ligue de Short track qui se dérouleront à la **patinoire du Baron, 1 rue A. AVISSE 45000 Orléans dans le Loiret, le 11 janvier 2015.**

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au mémorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

Les championnats de Ligue se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club. Si le temps le permet, pourront courir hors concours des équipes composées de membres de clubs différents.

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

3. Programme

Le programme du dimanche 11 Janvier est le suivant :

8H00 : échauffements

8H15 : Réunion de Coachs

8H30 : Début des courses

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

5. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de Ligue, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la FFSG, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2014 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été pré-inscrits.

Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU et remplissant les conditions de temps.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir
Préinscriptions au plus tard le Samedi 28 décembre 2014
et confirmation au plus tard le Lundi 5 janvier 2015

par mail à pierre.desgardin@gmail.com et patrice.cnpv@gmail.com
 et sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Le montant des frais d'inscriptions est de 20 € par patineur, à régler par Chèque à l'ordre de l'USO patinage de vitesse.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra le 11 janvier à 8H15 sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Antony Larere** et du Compétiteur Steward **Patrice Bell**

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Récompenses – Trophée national

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames.

Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national.

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu au présent championnat de ligue. (1er 25 Pt, 2nd 24 pt 3ème 23 pt25ème et les suivants 1pt)

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours.

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de d'Orléans.

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à : Pierre DESGARDIN, pierre.desgardin@gmail.com ou 06 14 93 05 39.

Fait le 07/12/2014